

**10 Port-Gentil**

Vie des entreprises

**Le gouverneur Patrice Ontina à PizoLub**



Le fût made in Gabon sera bientôt vendu dans les grandes surfaces commerciales.



Ici, le gouverneur apprécie la qualité des lubrifiants produits par Pizolub.

**SYM**  
Port-Gentil/Gabon

Au cours de sa visite, la première autorité administrative de la province de l'Ogooué-Maritime a pu se rendre compte du fonctionnement de cette entreprise publique.

PENDANT près de deux heures d'horloge, avec comme guide le directeur général de l'entreprise Guy Christian Mavioga, le gouverneur de province, Patrice Ontina, a pu visiter les différentes composantes de la société Pizolub : du laboratoire à l'atelier de fabrication des fûts, en passant par celui de bidonnage, le service recyclage et le chantier de construction du nouveau laboratoire. Intervenant une semaine après l'audience qu'il a accordée à Guy Christian Mavioga, cette visite a permis à Patrice Ontina



Patrice Ontina assiste à une phase de production des huiles.

d'avoir une "idée exacte" du fonctionnement de Pizolub, entreprise d'utilité publique. "En effet, en ma qualité de gouverneur de l'Ogooué-Maritime, je me dois toujours, à chaque fois que l'occasion se présente, de prendre connaissance du fonctionnement de telle ou telle autre entreprise locale. Je dois veiller sur la santé du tissu économique de la province. Au sortir de cette visite, je félicite le direc-

teur général, M. Mavioga, pour les efforts consentis en si peu de temps qu'il est à la tête de Pizolub. Il s'est engagé dans un processus de restructuration pour améliorer la qualité des produits fabriqués par l'entreprise. Autant d'efforts qui ont été couronnés, le 5 juillet dernier, par l'obtention de la certification des produits Pizo, lesquels peuvent désormais être vendus à l'internatio-



Photo de famille au terme de la visite.

nal", a confié le gouverneur à la presse. Lequel, pour ce dynamisme, a félicité et encouragé Guy Christian Mavioga à poursuivre sur cette lancée. Il a aussi salué sa contribution à la politique de lutte contre le chômage du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, en trouvant du travail à certains compatriotes qui ont retrouvé le sourire. Mais au-delà de la santé

de l'entreprise qui s'améliore, le directeur général de Pizolub a sollicité, une fois de plus, l'aide des pouvoirs publics pour venir à bout de certaines difficultés encore réelles. Qui empêchent (son) entreprise de fonctionner de manière optimale. Au titre de ces écueils, M. Mavioga a cité, pêle-mêle : les taxes douanières jugées trop élevées, la concurrence déloyale et

l'entrée sur le marché de produits contrefaits. "Je suis satisfait de la visite du gouverneur et surtout de sa participation, du reste circonstancielle, à la fabrication de nos premiers fûts made in Gabon, qui seront bientôt vendus dans les grandes surfaces. C'est une niche qui nous permettra de récupérer ce que nous avons perdu par le passé", a estimé M. Mavioga.

**Samu social**

**Menacé d'expulsion pour loyer impayé**

**Christelle NTSAME**  
Port-Gentil/Gabon

À ce jour, cette structure sanitaire d'utilité publique accuse vingt mois d'arriérés de loyer pour son antenne locale. Et si rien n'est fait d'ici là, le bailleur, Gaston Pouabou, promet d'exécuter sa menace cette fin du mois d'août en cours.

INSTALLÉ depuis le 28 mars 2018 dans une concession située sur la route de l'aéroport de Port-Gentil, le Samu social a du mal à s'acquitter des frais de loyer de son antenne locale, qui accumule désormais 20 mois d'impayés. Gaston Pouabou, le bailleur, n'en peut plus d'être tourné en bourrique. Les promesses

faites chaque mois étant restées toujours au stade de simple profession de foi.

Résultat, l'ardoise a pris de l'ampleur, car on parle dorénavant d'une bagatelle de 34 millions de francs que lui doit le Samu social. Le prix de la location étant fixé à 1 million 700 000 francs le mois. Excédé et ne sachant plus à quel saint se vouer - ses nombreuses démarches s'étant avérées vaines - notre compatriote pense qu'il faut passer à la vitesse supérieure. D'où l'ultimatum, fixé jusqu'au 31 août 2019, d'expulser le Samu social de Port-Gentil de ses locaux si rien n'est fait entre-temps.

"Depuis que le Samu occupe mes bâtiments en mars 2018, je n'ai jamais perçu les frais de loyer en dehors de la caution", a



Le siège du Samu social gabonais à Port-Gentil.

confié Gaston Pouabou. Ce dernier avait pensé, un moment, mettre un terme au contrat de bail qui le lie à son client. Mais l'ancien maire chargé de l'état-civil à l'Hôtel de ville de Port-Gentil avait abdicué.

À la seule raison, a-t-il dit, qu'il s'est souvenu que le Samu social est un "projet hautement social du chef de l'Etat". Mais avec 20 mois d'impayés, il estime qu'il y a un abus de confiance que sa bonne foi n'est plus en

mesure de supporter. "Je suis partagé, c'est vrai, surtout lorsqu'on sait que de nombreux compatriotes en situation de précarité bénéficient gratuitement des services de cette structure de santé. Mais je n'y

peux rien, car j'apprends que, malgré ma bonne foi, le dossier du Samu social de Port-Gentil, portant paiement de mon loyer, ne constitue pas une urgence sur la table des décideurs". C'est pour cela qu'il a mis en place un plan de déguerpissement. Pour commencer, Gaston Pouabou envisage, dans les tout prochains jours, de reprendre un premier bâtiment qu'il compte faire louer à une entreprise de la place. Avant de mettre, ensuite, dehors, personnel et équipements du Samu, cette fin du mois. "Sauf si les autorités de la place font un geste", a-t-il relativisé. Mais il n'y croit pas tant. Le personnel du Samu de Port-Gentil accusant aussi 12 mois d'arriérés de salaires.